

maintien en emploi : rôle du référent « maintien en emploi » en appui à l'équipe pluridisciplinaire et/ou du médecin du travail _

Cette formation de 2 jours se concentre sur les différentes dimensions de la mission du référent maintien en emploi s'inscrivant, depuis la loi du 2 août 2021, dans le cadre de la cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle que chaque service de prévention et de santé au travail se doit désormais de constituer.

Durée
2 jours / 14 heures

Dates
27 & 28/04/2026

Coût
850 €

Intervenante
Aurore DESCHAMPS
Infirmière de santé au travail,
référente Cellule maintien dans
l'emploi d'un SPST interentreprises

objectifs _

- ◀ Savoir définir et mettre en place une démarche de maintien en emploi en appui au médecin du travail
- ◀ Disposer des outils nécessaires pour l'activité du référent et du médecin du travail
- ◀ Savoir définir et analyser les indicateurs de maintien en emploi
- ◀ Savoir mettre en pratique les connaissances acquises

public _

Référent·e maintien en emploi (ou futur·e référent·e), membre d'une cellule pluridisciplinaire de PDP, médecin du travail, infirmier·ère de santé au travail, tout·e autre professionnel·le de santé au travail impliqué·e ou intéressé·e

prérequis _

- ◀ Avoir les connaissances de base sur le maintien en emploi ou avoir suivi la formation « Prévention de la désinsertion professionnelle : cadre, acteurs et mesures mobilisables »
- ◀ Personne souhaitant exercer le rôle de référent maintien en emploi (en appui au médecin du travail)

méthode pédagogique _

- ◀ Formation présentielle
- ◀ Pédagogie active et participative
- ◀ Apports théoriques
- ◀ Transmission du support aux participant·e·s
- ◀ Analyse de situations concrètes – Étude de cas

évaluation _

- ◀ Vérification des acquis par des exercices pratiques
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

programme _

- ◀ Cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle dans le SST :
 - Rôle
 - Missions
 - Composition
- ◀ Articulation des missions de la Cellule pluridisciplinaire avec les partenaires extérieurs
 - CARSAT
 - Service médical CPAM
 - Cap Emploi
- ◀ Les outils pour les référents et le médecin du travail :
 - Accords salariés
 - Fiche de suivi fiche de liaison
- ◀ Elaboration d'une démarche de prise en charge PDP par la Cellule pluridisciplinaire
 - Du déclenchement à partir de la demande du médecin du travail à la clôture du dossier
 - Étude de cas pratiques
- ◀ Les indicateurs de maintien en emploi : lesquels, leurs intérêts, comment les analyser ?